

RAPPORT GENERAL 2024-2025

Programme d'éducation environnementale en milieu scolaire



ONG STADD, siège social, Agoè, Immeuble Minamadou

Contact : 70 19 30 79 / E-mail : stadd2011@gmail.com

Site web : <https://ongstadd.com>

Face book : <https://www.facebook.com/ONGStadd/>

Août 2025

Table des matières

Introduction	2
I. Objetcifs du projet.....	2
1. Objectif général.....	2
2. Objectifs spécifiques	2
II. Gouvernance du projet et administration.....	3
III. Déroulement des actions de sensibilisation et de formation dans les écoles.....	3
1. Actions de sensibilisation dans les écoles	4
2. Les actions de formation au sein des écoles.....	8
3. Les actions d'assainissement et de salubrité publique dans les écoles.....	10
4. Les actions de reboisement en milieu scolaire.....	11
IV. Les impacts du Projet	12
V. Résultats obtenus	12
VI. Difficultés rencontrées	12
VII. Conclusion et recommandations	13
VIII. Perspectives.....	14

Introduction

L'environnement, aujourd'hui plus que jamais, est au cœur des préoccupations à travers le monde. Qu'il s'agisse de la scène internationale, régionale ou nationale, les menaces qui pèsent sur notre cadre de vie interpellent. Elles mettent en danger non seulement l'existence humaine, mais aussi celle des animaux, des végétaux et, au fond, l'équilibre même de la planète. Face à cette réalité, la protection de l'environnement et sa gestion responsable s'imposent comme un défi collectif que nous devons relever ensemble — gouvernements, institutions, et citoyens sans exception.

Dans cette logique, l'éducation à la citoyenneté environnementale n'est plus une option, mais une nécessité. Il s'agit d'inculquer dès le plus jeune âge des valeurs et des comportements respectueux de l'environnement, capables d'influencer positivement notre rapport à la nature. C'est précisément dans cette perspective que l'ONG STADD a lancé, en 2017, un programme dédié à la sensibilisation des élèves aux enjeux écologiques, notamment autour de la gestion durable des déchets solides et de l'environnement en milieu scolaire. Chaque année, des activités concrètes sont menées dans les établissements partenaires pour renforcer cette prise de conscience.

Ce projet s'aligne également sur les priorités du gouvernement togolais en matière de lutte contre les changements climatiques et la dégradation progressive des ressources naturelles. Il ambitionne, au-delà de la sensibilisation, de favoriser des gestes simples mais durables, susceptibles de transformer notre quotidien : adopter une hygiène de vie respectueuse de l'environnement, protéger les écosystèmes, repenser nos habitudes. En somme, construire ensemble un avenir où l'homme vit en harmonie avec son environnement.

Pour l'année académique 2024-2025 et grâce aux appuis techniques et financiers des partenaires au développement, les actions se sont déroulées dans les communes du Grand Lomé et celles de l'intérieur du pays, plus précisément dans certaines écoles publiques et privées des cours primaire, collège et lycée des communes Golfe 7 et la Commune Ogou 1 ainsi que dans certains centres publics et privés de formation technique et professionnel (Gamé, Atakpamé, Tchamba, Kara, Baga, Gando).

Ainsi, ce présent rapport général de mise en œuvre de ce projet pour l'année 2024, retrace les actions menées, les résultats produits, les difficultés rencontrées et la formulation des recommandations pour l'amélioration des actions futures.

I. Objectifs du projet

1. Objectif général

Ce projet vise à former, éduquer et sensibiliser les jeunes en milieu scolaire aux enjeux de la protection de l'environnement et aux bonnes pratiques de gestion de déchets.

2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, c'est de :

- ❖ Equiper les nouvelles écoles bénéficiaires des kits d'assainissement pour la réalisation des sensibilisations,
- ❖ Organiser au moins 02 séances de travail manuel pour le nettoyage des espaces insalubres et l'éradication des dépotoirs sauvages dans chaque école,
- ❖ Initier les clubs des éco-ambassadeurs sur les métiers verts dans la protection de l'environnement et la gestion des déchets solides ménagers,
- ❖ Former les élèves sur les bonnes pratiques de reboisement et mettre en terre au moins 500 plants au sein des écoles pour augmenter la couverture végétale.

II. Gouvernance du projet et administration

L'année a été ponctuée par une série de démarches administratives menées par l'ONG STADD en vue d'obtenir les autorisations nécessaires pour intervenir dans les établissements scolaires. En effet, une autorisation du ministère tutelle fut obtenue par STADD après demande pour la réalisation des actions dans les établissements ciblés.

Sur recommandation du ministère, des autorisations complémentaires ont également été sollicitées et obtenues auprès des directions régionales et des inspections de l'éducation dans les zones concernées, notamment dans le Grand Lomé, les Plateaux et la Kara. Ces accords institutionnels ont permis à STADD d'opérer en conformité avec les exigences administratives en vigueur, tout en assurant une reprise sécurisée et ordonnée des interventions dans les écoles cibles.

Des échanges de cadrage ont ensuite eu lieu entre les équipes de formateurs de STADD et les chefs d'établissements partenaires. Ces rencontres ont permis de convenir des horaires et jours propices à l'organisation des séances de sensibilisation.

Dans la continuité, des encadreurs, désignés par leurs établissements pour accompagner les clubs environnement, ont été formés par l'équipe de STADD. Cette formation s'est appuyée sur des manuels pédagogiques spécifiquement élaborés pour guider et structurer les animations en milieu scolaire.

III. Déroulement des actions de sensibilisation et de formation dans les écoles

Cette partie est marquée par l'identification et la formation des clubs éco-ambassadeurs de l'environnement, composés de 20 jeunes filles et garçons, âgés de 07 à 17 ans au sein des écoles bénéficiaires, avec l'appui des enseignants encadreurs d'écoles. Pour mener à bien ces actions, STADD a mobilisé et équipé les écoles en kits d'assainissement, composé des manuels éducatifs, houes, coupe-coupe, râteaux, poubelles, gants, masques...). Les activités menées courant cette année académique 2024-2025 à Lomé et à l'intérieur du pays se résument en quatre (04) volets : les actions de sensibilisation, les formations théoriques, l'organisation des opérations d'assainissement et de salubrité publique et le reboisement des plants.

1. Actions de sensibilisation dans les écoles

Pour les activités de sensibilisation et d'appui aux écoles en matière de gestion des déchets solides et de protection de l'environnement, 05 écoles à Ogou 1 et 03 écoles à Golfe 7, en plus des 06 centres cités plus haut, ont bénéficié de ces actions. Animées par les équipes de STADD et les encadreurs des clubs, ces sensibilisations ont porté sur l'adoption des bonnes pratiques de gestion durable des déchets, de protection et sauvegarde environnementale ainsi que la promotion des écogestes en milieu scolaire. Ces actions qui contribuent en effet, à la salubrité des écoles et à l'amélioration des conditions de vie et de santé des apprenants. En tout, 50 séances de sensibilisation effectuées dans 15 établissements scolaires et centres de formation. La réalisation de ces actions a permis d'atteindre un effectif de près de 4 950 élèves, dont 2 800 garçons et 2150 filles et formé 71 enseignants encadreurs dans ces établissements.

A Lomé et plus précisément à Golfe 7, une cérémonie de remise officielle des kits d'assainissement fut réalisée. Cette cérémonie a connu la participation des conseillers municipaux, les représentants des écoles ainsi que l'équipe de STADD, représenté par son directeur.



Séances de sensibilisation et de formation des enseignants encadreurs



Cérémonie de remise des kits d'assainissement et de salubrité publique aux écoles de la Commune Golfe 7



Remise des kits d'assainissement aux nouvelles écoles à Lomé et Atakpamé



Animation séances de sensibilisation dans les écoles

2. Actions de formations et sensibilisation dans les centres de formation technique et professionnel

Ces actions se résument en deux étapes : la sensibilisation et formation sur les enjeux de protection de l'environnement et la conduite à tenir en cas d'incendie.

Déroulées dans 06 centres publics et privés à savoir : Gamé, Atakpamé, Tchamba, Kara, Baga et Gando, ces actions ont vu la participation des enseignants encadreurs, des chefs centre et des apprenants.

La première thématique sur la protection de l'environnement, animée par STADD, a permis de sensibiliser, éduquer et former 369 apprenants et formateurs sur les enjeux de la protection de l'environnement, les sources de pollution et les bonnes pratiques de préservation de l'environnement et de la santé. La seconde thématique portant sur la conduite à tenir en cas d'incendie et animée par IS-Afric, le partenaire de STADD, a consisté à éduquer ces derniers sur la classe de feux, la maîtrise du processus d'évacuation et de manipulation des extincteurs pour agir sur le début d'un feu constaté.

Des séances pratiques sur le terrain ont permis aux apprenants et formateurs de s'exercer et de maîtriser l'utilisation des extincteurs et d'être aguerris des capacités techniques pour faire face à des feux réels dans la vie quotidienne



Animation des séances de sensibilisation et de formation sur la protection de l'environnement et la conduite à tenir en cas d'incendie dans les centres.



Ateliers pratiques sur l'utilisation des extincteurs pour la maîtrise des feux réels dans les centres.

3. Actions d'assainissement et de salubrité publique dans les écoles

Grâce à la mobilisation et la mise à disposition des écoles des kits d'assainissement, composés des balais, houes, coupe-coupe, râteaux, gants, cache-nez, t-shirts, affiches, des poubelles de tri des déchets, etc., des actions d'assainissement et de salubrité publique furent réalisées. On note la réalisation de 30 séances de ramassage et de collecte des sachets plastiques par les élèves avec environ 2000 kg de déchets récupérés et recyclés par STADD. Quant aux opérations de nettoyage, elles ont permis de détruire 06 dépotoirs sauvages au sein de certaines écoles à Lomé et à Atakpamé, permettant ainsi d'assainir les cours d'écoles et de rendre salubres les lieux d'études des élèves.



La réalisation des activités d'assainissement et de salubrité publique dans les écoles

4. Actions de reboisement en milieu scolaire

Intégrée au projet de sensibilisation depuis 2021, cette composante a pour but de former et d'accompagner les élèves éco-ambassadeurs dans les actions de reboisement, en soutien à la politique nationale menée par le ministère de l'Environnement. Celle-ci prévoit, d'ici 2023, la plantation d'un milliard d'arbres sur l'ensemble du territoire togolais. L'initiative contribue à renforcer la couverture végétale en milieu scolaire et à lutter contre les effets du changement climatique et les vagues de chaleur.

Cette année, les activités se sont déroulées dans plusieurs écoles de Lomé et d'Atakpamé. Les élèves y ont mis en terre plus de 2000 plants à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre. Les clubs scolaires ont également animé des séances de sensibilisation pour transmettre à leurs camarades les bonnes pratiques de reboisement, d'entretien et de suivi, garantissant ainsi de meilleures chances de survie et de croissance des jeunes plants.



Acquisition et opération de reboisement des plants dans les écoles et au campus de Lomé bloc polyvalent.

IV. Impacts du projet

La mise en œuvre des actions de ce projet a généré des impacts notables.

Sur le plan **social**, elle a favorisé une prise de conscience accrue et un changement positif des comportements civiques et responsables des élèves ainsi que des acteurs éducatifs, notamment en matière de protection de l'environnement, de gestion des déchets et de promotion de l'hygiène et de l'assainissement à travers les activités ECSI menées dans les écoles.

Sur le plan **sanitaire**, on observe une amélioration du cadre de vie et de la santé des élèves grâce à l'élimination des points insalubres, aux opérations de travaux manuels d'assainissement et à la réduction des risques d'infections ou de contaminations liées à certaines maladies (paludisme, choléra, intoxications, etc.) causées par une mauvaise gestion des déchets.

Sur le plan **environnemental**, les résultats incluent l'augmentation de la couverture végétale dans les établissements, la contribution à l'atténuation des effets du changement climatique et l'amélioration de la propreté des cours d'école.

V. Résultats obtenus

- ❖ Accompagnement et équipement de 15 écoles publiques, privées et confessionnelles du cours primaire, collège et lycée et des centres de formations technique et professionnel en kits d'assainissement (manuel éducatif, poubelles de tri, houes, coupe-coupe, gants, masques, etc.),
- ❖ Renforcement de capacités de 71 enseignants pour l'encadrement des clubs environnement,
- ❖ 15 nouveaux clubs des éco-ambassadeurs de l'environnement créés,
- ❖ 369 enseignants et apprenants des centres de formation sensibilisés, éduqués et formés sur la protection de l'environnement et la maîtrise des feux réels,
- ❖ Les élèves et apprenants de centres ont connaissances de sources de pollutions, les conséquences et les moyens de lutte pour la préservation du climat et de la santé,
- ❖ 50 séances de sensibilisation organisées pour toucher 4950 élèves et apprenants,
- ❖ Les élèves sensibilisés, formés et éduqués ont connaissance des bonnes pratiques de gestion des déchets et de promotion de la citoyenneté environnementale,
- ❖ 2 551 pépinières de plants sont mobilisées pour le reboisement lors du 1^{er} juin 2025 dans les écoles et université de Lomé,
- ❖ 30 séances de ramassages, de collecte et de tri sélectif des déchets sont réalisées avec environ 1500 kg des déchets triés et valorisés sur les sites de STADD à Lomé et à Atakpamé,
- ❖ 06 dépotoirs sauvages sont dégagés dans les écoles à Lomé et à Atakpamé,
- ❖ Facilitation administrative et bonne collaboration entre STADD, les ministères de l'éducation et de l'environnement, les communes et écoles partenaires,

VI. Difficultés rencontrées

La mise en œuvre des activités a connu quelques difficultés principales :

- Insuffisance de collaboration des responsables dans certains établissements scolaires identifiés,
- Faible motivation de certains enseignants pour l'encadrement des clubs environnements au sein des écoles,
- Disparition de certains plants mis sous terre par faute de cage de protection et de pluies,
- Non réalisation de l'opération à temps de reboisement dans certaines écoles à Golfe 7,
- Insuffisance de suivi de la part de certaines administrations scolaires,
- Insuffisance des ressources financières pour couvrir l'ensemble des écoles initialement identifiées,
- Lenteur des procédures administratives pour l'obtention des autorisations au niveau des inspections,
- Faible et ou retard de mobilisation des élèves par les encadreurs lors de réalisation des activités.

VII. Conclusion et recommandation

Les défis de protection de l'environnement et de gestion des déchets sont une bataille à laquelle les nations, les acteurs de la société civile, les communautés, etc. se livrent nuit et jour pour un monde meilleur et équilibré. Leur gestion efficace nous procure non seulement la santé de bien vivre, mais aussi contribue à la préservation de cet environnement, la restauration et la sauvegarde des écosystèmes dans lesquels vivent les êtres humains.

En effet, la mise en œuvre de ce projet, a permis de déclencher une prise de conscience, d'inciter les apprenants en milieu scolaire à engager des actions protectrices de l'environnement et de bonne gestion des déchets. Ces actions ont contribué aussi à l'amélioration de la qualité de vie dans les écoles, réduire considérablement la présence des déchets plastiques dans les cours d'écoles, la destruction des dépotoirs sauvages, l'amélioration de la couverture végétale à travers la réalisation des actions d'assainissement et de salubrité publique, d'éducation et de sensibilisation à l'endroit des élèves et de promotion du reboisement.

Pour la poursuite des actions pour les années à venir, ces recommandations sont formulées pour une meilleure amélioration.

- ☞ **A l'endroit du Ministère en charge de l'éducation et de l'environnement :** encourager la promotion des activités éco-citoyennes en milieu scolaire ; consolider les acquis du projet via les accompagnements et les facilitations administratives des institutions de l'Etat et de ses services à STADD pour la réalisation de ses actions dans les écoles ; appuyer STADD via des appels d'offre de l'Etat pour la réalisation pour la continuité des actions auprès des apprenants des centres de formation technique et professionnel.

- ☞ **A l'endroit des partenaires techniques et financiers** : favoriser le développement des compétences à travers le renforcement technique et les appuis pour un meilleur suivi des activités dans les écoles ; octroyer aux apprenants via STADD des bourses pour leur participation à certains événements mondiaux sur le climat et l'environnement.
- ☞ **A l'endroit des communes et écoles bénéficiaires** : faciliter l'adhésion du projet au sein des établissements identifiés ; encourager les enseignants encadreurs pour venir en appui aux clubs environnement pour le suivi et l'entretien des plants ; encourager et motiver les clubs des éco-ambassadeurs pour la pérennisation des actions engagées ; inciter les élèves à une meilleure prise de conscience à travers l'initiation des activités civiques et citoyennes au sein des écoles.
- ☞ **A l'endroit de STADD** : poursuivre la recherche de la mobilisation des ressources pour le financement des actions; engager des actions de plaidoyers auprès des autorités compétentes pour l'initiation des foires environnement au sein des écoles ; offrir des opportunités de découvertes des initiatives vertes aux apprenants sur les centres de valorisation des déchets de STADD présents à Lomé, Atakpamé et Kara.

VIII. Perspectives

En termes de perspectives, il s'agira de :

- Mobiliser des ressources pour le financement des actions dans les écoles,
- Engager des collaborations avec le District Autonome du Grand Lomé pour venir en appui au plan de communication et de sensibilisation sur le PEUL 3,
- Identifier au moins 20 nouvelles écoles et centres de formation et solliciter des autorisations auprès du ministère tutelle pour l'intensification des actions de sensibilisation, de communication, d'éducation, d'assainissement et de salubrité publique au sein des municipalités partenaires,
- Initier des visites de découvertes des éco-ambassadeurs dans les centres de valorisation des déchets de STADD pour chaque établissement scolaire,
- Lancer des compétitions dans les écoles pour stimuler et honorer celles qui font preuve de la plus grande énergie et motivation,
- Élaborer une approche pour identifier de nouveaux partenariats et sources de financement en vue de soutenir le développement de projets.